

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes tenue le 18 octobre 2021 à 19 h, via l'application de visioconférence Microsoft Teams.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Normand Boisclair, membre parent, président
- Madame Christine Bourgeois, membre du personnel professionnel non enseignant
- Monsieur Gilles Cazade, membre parent, vice-président
- Madame Marie-Noëlle Dalpé, membre du personnel enseignant
- Monsieur Christian Descôteaux, membre du personnel – direction d'établissement
- Monsieur Francis Lafortune, membre de la communauté – issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
- Madame Angèle Latulippe, membre du personnel d'encadrement
- Monsieur Jean-François Lortie, membre de la communauté – issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
- Monsieur Salvatore Mancini, membre parent
- Madame Lili-Marlène Pernet, membre du personnel de soutien
- Monsieur Arnaud Seigle-Goujon, membre de la communauté – expertise financière, comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles
- Monsieur Vincent Raymond, membre de la communauté – âgé de 18 à 35 ans
- Madame Marie-Ève Turcotte, membre parent

ABSENCE :

- Madame Josée Marc-Aurèle, membre parent

POSTE VACANT :

- membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

PARTICIPENT :

- Monsieur Luc Lapointe, directeur général
- Madame Cindy Dubuc, membre du personnel d'encadrement sans droit de vote

ASSISTE :

- Madame Catherine Houpert, secrétaire générale

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Normand Boisclair, président, ayant constaté que la procédure de convocation prévue à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique* pour la tenue d'une séance extraordinaire a été respectée et ayant constaté le quorum, ouvre la séance

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté.

## 3. ASSERMENTATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES EMPLOYÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ART. 143.3 LIP)

Monsieur Normand Boisclair invite madame Catherine Houpert, secrétaire générale, à procéder à l'assermentation de deux nouveaux membres du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, madame Catherine Houpert, secrétaire générale, mandatée par le directeur général, reçoit le serment de madame Christine Bourgeois et de madame Marie-Noëlle Dalpé, nouvelles membres désignées au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes.

Madame Christine Bourgeois a été nommée par acclamation à titre de membre issue du personnel professionnel non enseignant au poste laissé vacant lors de la démission de monsieur Alexander Skinner effective le 13 mai 2021.

Madame Marie-Noëlle Dalpé a été nommée à titre de membre du personnel enseignant au terme d'un vote par ses pairs et occupera le poste laissé vacant lors de la démission de monsieur Luc Labine effective le 14 août 2021.

Les nouvelles membres sont invitées à signer leur formulaire d'assermentation devant la secrétaire générale.

Les déclarations d'assermentation des membres seront déposées à l'annexe ACA-002-10-21.

## 4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

## 5. POINTS DE DÉCISION

Service du secrétariat général et des communications

### 5.1 Désignation d'un membre de la communauté

**Huis clos**

CA-006-10-21

Il est proposé que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Initiales Président : \_\_\_\_\_

Initiales Secrétaire générale : \_\_\_\_\_

Il est 19 h 05.

### **Retour à l'assemblée publique**

**CA- 007-10-21** Il est proposé que l'assemblée redevienne publique.

Il est 19 h 15.

Le 4 août 2021, madame Roukouchi Boicel a démissionné de son poste de membre du Conseil d'administration (ci-après le « CA »), pour la catégorie membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines. Son mandat avait été établi pour une durée de trois ans, lors de la séance du CA du 20 octobre 2021 (résolution CA-005-10-20).

Il est nécessaire de désigner une autre personne afin de la remplacer.

L'article 175.10.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3) (ci-après la « LIP ») prévoit que « Une vacance à un poste de représentant de la communauté (...) est comblée par la désignation par l'ensemble des membres du conseil d'administration du centre de services scolaire d'une personne possédant les qualités requises et répondant aux conditions exigées pour occuper ce poste, pour la durée non écoulée du mandat ».

La LIP ne prévoit pas les modalités à respecter pour désigner cette nouvelle personne. Un règlement à ce sujet doit être édicté par le gouvernement, en vertu de l'article 455.2 de la LIP, mais il n'existe pas encore. Il a donc été convenu que le Comité de gouvernance et d'éthique conviendrait d'un processus de sélection afin de présenter une recommandation au CA.

Un processus d'appel de candidatures s'est tenu du 15 au 29 septembre, à la suite duquel neuf candidatures ont été reçues. Des entrevues ont été tenues avec certains candidats.

À la suite de ces entrevues, les membres du Comité recommandent aux membres du CA de désigner monsieur Éric Trudeau.

**CA-008-10-21** Il est proposé :

De désigner monsieur Éric Trudeau à titre de membre du Conseil d'administration pour la catégorie membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines et que cette personne termine le mandat de trois ans, entamé par madame Roukouchi Boicel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, à 19 h 20 la séance est levée

---

Président

---

Secrétaire générale

CH/lc